

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 30 décembre 2024 au 5 janvier 2025

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Jeudi 2 janvier, de 10h à 12h :

Monsieur François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Samedi 4 janvier, de 11h à 12h :

Monsieur Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal Délégué auprès de M. le Maire en charge de l'Adaptation aux changements climatiques*

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire Pierre Herluison

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr